

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/12/2014 – Convocation du 8 décembre 2014

Compte rendu affiché le 26 décembre 2014

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Michel HU, Christine PERRIN, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Alain MARTIN-RABAUD, Bernard SABATIER, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Claire POINT par Claire LEBAHAR, Tameur GUENNAT par Michel HU, Jamila HARZALLAH par Alain MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Subvention complémentaire Club Sportif Neuvilleois

La subvention annuelle 2014 votée et versée au Club Sportif Neuvilleois était inférieure de 4 000 euros à la subvention sollicitée par le club. Celui-ci s'est efforcé de développer des recettes complémentaires en sollicitant des sponsors, mais a rencontré des difficultés car les promesses n'ont pas été concrétisées.

Le club s'est engagé à mettre en place un plan d'action pour responsabiliser davantage les sponsors en 2015 pour éviter que cette situation ne se reproduise.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de soutenir le Club Sportif Neuvilleois par le biais d'une subvention complémentaire exceptionnelle de 3 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Patrick RACHAS ne prend pas part au vote)

- OUI l'exposé de Monsieur le Conseiller Délégué et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **VU le Budget Primitif et le Budget Supplémentaire 2014,**
- **ADOpte les dispositions ci-dessus,**
- **AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 18 décembre 2014
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 19/12/2014
- Publication ou affichage le 19/12/2014

Valérie GLATARD, Maire.

